# Compte-rendu de visite « E3D » du collège Camus - BESANCON

Visite effectuée le 14 juin 2019

**Membres du GT EDD présents :**
- Gilles BULABOIS, IA-IPR, coordonnateur académique EDD
- Eric JOURDAN, professeur de SVT au lycée Nodier (Dole) et chargé de mission EDD
- Jean-Christophe VALLEE, Gestionnaire du lycée professionnel F. Fillod, Saint-Amour

**I - Rencontre avec les acteurs des projets EDD de l'établissement**

Acteurs de la communauté éducative « audités » y compris partenaires
- Equipe de direction : Pascal STUDER, principal ; Julien DEMAILLE, principal-adjoint ; Franck DEFRASNE, adjoint-gestionnaire
- Enseignants Céline NEVEU et Véronique BOUVIER professeurs de SVT ; Sylvie DESALME professeur des écoles en ULIS ; Monique DVORSAK, professeur de technologie
- Enseignants et éducateurs de la CLEX : Olivia ROUVRE et Myriam PRAOM
- Jean-Marc THOMAS, chef de cuisine
- Alain KUBLER, agent de maintenance
- Pauline BAUDRY-MILLET, CPE
- Elèves éco-délégués

**Présentation rapide de l'établissement et de l'historique de la démarche E3D par le chef d'établissement**
Le collège Camus scolarise environ 600 élèves issus du quartier de Saint-Claude et de communes périphériques (Ecole Valentin, Miserey Salines…). Sa singularité réside dans la présence au sein du collège de deux dispositifs UP2a, d'un dispositif ULIS, du dispositif relais pour le Doubs et d'une CLEX.
Les élèves sont encadrés par 90 adultes dont 50 professeurs.

Depuis de nombreuses années, le collège propose de nombreuses actions dans le domaine de l'Education au Développement Durable ; la candidature à la labellisation E3D a vocation à fédérer ces actions.

**Domaine 1 : Action pédagogique, éducative et formation.**

| Dans les écoles | Dans les établissements |
|---|---|
| **1.** L'Éducation au Développement Durable est mise en œuvre au moins à travers les deux thématiques inscrites dans les programmes de géographie et de sciences au cycle 3 (eau et déchets). Les démarches pédagogiques retenues permettent d'aborder les 3 piliers du développement durable. | **1.** L'Éducation au Développement Durable est mise en œuvre dans l'enseignement du plus grand nombre de disciplines et dans les dispositifs d'aide, d'accompagnement des élèves. Les démarches pédagogiques retenues permettent d'aborder les 3 piliers du développement durable sur l'ensemble de ces disciplines ou dispositifs. |
| **2.** Une fois dans l'année, les élèves sont impliqués dans un projet interdisciplinaire autour d'une problématique relative au développement durable impliquant l'intervention de plusieurs enseignants et de partenaires le cas échéant. | **2.** Une fois dans l'année, des classes de l'établissement sont impliquées dans une approche croisée (co-disciplinarité, TPE, IDD, thèmes de convergence développement durable…) d'une problématique relative au développement durable impliquant des aménagements ponctuels d'horaires favorisant l'intervention de plusieurs enseignants et de partenaires le cas échéant. |

| |
|---|
| **3.** Des actions pédagogiques sont conduites en partenariat avec des structures économiques, culturelles ou environnementales et / ou avec les collectivités territoriales et aboutissent à des productions d'élèves.<br>Des actions d'éducation au développement et à la solidarité internationale sont conduites dans le cadre de partenariats européens et / ou de partenariats Nord / Sud (jumelage, échanges…). |
| **4.** L'équipe pédagogique ou l'équipe "vie scolaire" favorise l'éducation à la citoyenneté (« Avoir un comportement responsable » ; « Faire preuve d'initiative ») dans le cadre des actions E3D ou d'autres actions conduites dans l'école ou dans l'établissement. Le règlement intérieur fait explicitement référence à la démarche d'Éducation au Développement Durable. |
| **5.** La démarche E3D donne un cadre fédérateur aux projets ou activités mises en place dans l'école ou l'établissement (classes de découverte, sorties scolaires, actions éducatives, etc.). Les éducations transversales (éducation à la santé, éducation à la responsabilité, à la prévention des risques, éducation au développement et à la solidarité internationale, éducation aux médias ou encore l'éducation artistique et culturelle) sont fédérées par la démarche E3D ou s'articulent avec elle. |
| **6.** Des professeurs ont suivi des formations sur l'EDD (disciplinaires ou transversales) ou des séances d'information conduites par des partenaires au cours des cinq dernières années. |
| **7.** Une formation inter catégorielle des personnels sur le fonctionnement d'un établissement E3D a eu lieu ou est programmée. Des animations, des formations internes sont proposées aux différentes catégories de personnels. |
| **8.** L'école ou l'établissement définit un lieu privilégié de conservation de la mémoire de l'E3D, des ressources identifiées dans le territoire et de la culture « développement durable » sous la forme de son choix (numérique, CDI, ENT…). |

Impulsées par les 3 personnes ressources EDD, les actions sont essentiellement portées par les disciplines SVT, Technologie, arts plastiques et par le professeur documentaliste. Le rôle du CDI peut être renforcé comme « mémoire de l'EDD » (rayons spécifique « EDD », stockage des travaux d'élèves en EDD). Au moins l'une des personnes ressources participe aux forum « PREDD » qui ont lieu chaque année. Des projets interdisciplinaires mis en œuvre dans l'établissement ont vocation à rejoindre le cadre « E3D » » : EPI « transition énergétique et développement durable », travail sur le tri des déchets dans le Grand Besançon. Ces projets sont souvent conduits dans le cadre de partenariats, qui ne sont pas nécessairement formalisés avec les collectivités territoriales (municipalité, communauté d'agglomération), des associations (CPIE du Haut-Doubs). Des projets dans le domaine de la solidarité nationale (avec les « Restos du Cœur ») ou internationale (dans le cadre des « Tandems solidaires ») ont été déjà été conduits dans l'établissement.
La CPE et l'équipe « Vie scolaire » sont impliqués dans les actions EDD (participation des AED à la surveillance du tri sélectif à la restauration scolaire), dans le comité de pilotage « E3D » ; le règlement intérieur ne comporte pas de référence au développement durable et à l'éco-citoyenneté.
Une formation inter catégorielle des personnels en EDD pourrait permettre de renforcer le cadre fédérateur de l'E3D de façon à ce que chacun ait connaissance des actions conduites dans l'établissement et des liens qui peuvent être opérés entre ces actions (exemple : études de cas conduites dans les disciplines à partir de situations concrètes de la vie de l'établissement).

### Domaine 2 : Gestion durable de l'école ou de l'établissement.

| Dans les écoles | Dans les établissements |
|---|---|
| **9.** La politique de gestion durable de l'école ou de l'établissement s'inscrit également dans un projet pédagogique partagé par l'ensemble de la communauté éducative. | |
| **10.** Les responsables de la restauration scolaire mettent en place régulièrement des actions allant dans le sens de circuits courts, ou d'une alimentation issue de l'agriculture biologique et / ou du commerce équitable. | |

| | |
|---|---|
| **11.** La gestion et la maintenance de l'école ou de l'établissement impliquent un rapprochement avec les collectivités territoriales et les organismes compétents et amènent l'école ou l'établissement à intégrer les relations existant entre les réalités sociales, économiques et environnementales locales. | |
| **12.** L'aménagement extérieur de l'école ou de l'établissement, inscrit dans le territoire local, favorise la biodiversité et le bien-être de la communauté scolaire. | |
| **13.** Une programmation de la gestion durable de l'énergie et une politique de gestion des fournitures sont mises en place dans l'école ou dans l'établissement ; cela implique la recherche d'économie et un tri sélectif des déchets. | |
| **14.** Les personnels de service et d'entretien s'impliquent au quotidien dans la gestion durable de l'école : utilisation de produits respectueux de l'environnement, tri des déchets… | **14.** Les agents techniques de collège ou de lycée s'impliquent au quotidien dans la gestion durable de l'établissement : utilisation de produits respectueux de l'environnement, tri des déchets… |
| **15.** Des actions favorisant la mobilité des acteurs au moindre coût carbone sont mises en place (pédibus, covoiturage, déplacement à bicyclette, etc.). | **15.** Des actions favorisant la mobilité des acteurs au moindre coût carbone sont mises en place (covoiturage, déplacement à bicyclette, etc.). |
| **16.** L'école ou l'établissement est engagé dans une démarche d'amélioration continue de sa politique environnementale (démarche qualité). | |

De gros efforts sont réalisés par l'établissement dans le domaine de la gestion durable en concertation notamment avec la collectivité territoriale de rattachement.
Dans le domaine de la restauration scolaire (400 à 450 repas journaliers), l'établissement s'efforce de privilégier des produits issus des circuits courts ; un étiquetage spécifique indique la provenance des produits. Une réflexion a été engagée sur l'équilibre et le gaspillage alimentaire avec la diététicienne du Conseil départemental du Doubs : les élèves ont désormais le choix entre deux tailles d'assiette. Les éco-délégués ont été force de proposition dans ce domaine en participant à la réalisation d'affiches favorisant la lutte contre ce gaspillage ou encore en sensibilisant leurs camarades à la nécessité du tri. Les déchets de la cuisine sont récupérés par le GAEC de Reugney et sont méthanisés.
Au-delà de la restauration scolaire, des efforts sont engagés pour réduire la consommation d'eau (robinets « presto »), d'électricité avec un passage aux leds et un système pour forcer l'extinction automatique des lumières dans les salles. Là encore les éco-délégués ont contribué à la réduction de la consommation d'électricité. Les équipes d'agents bénéficient de formations, à l'initiative du Conseil départemental, sur ces questions et notamment sur le traitement des déchets. Dans chaque secteur du collège (en plus des salles), des bacs jaunes sont installés pour récupérer le papier, les cartons ; à l'initiative d'une enseignante d'ULIS, les feuilles de papier imprimées d'un seul côté sont collectées puis traitées par une entreprise qui réalise des bloc-notes commercialisés au profit du foyer. Un travail en partenariat avec le Conseil départemental est engagé pour optimiser le chauffage. Pour l'entretien des locaux, les agents commencent à utiliser des produits respectueux de l'environnement ; aucun produit phytosanitaire n'est utilisé pour l'extérieur (désherbeur thermique). Un jardin est réalisé par les élèves de la CLEX. Différentes modalités de transport sont utilisées pour se rendre au collège y compris celles relevant des mobilités douces.

### Domaine 3 : Pilotage de l'Éducation au Développement Durable au sein de l'école ou de l'établissement.

| Dans les écoles | Dans les établissements |
|---|---|
| **17.** Un comité de pilotage E3D, représentant tous les acteurs de l'école (enseignants, élèves, parents d'élèves, personnels de l'accueil de loisirs, de la collectivité) impulse et met en cohérence les actions E3D. | **17.** Un comité de pilotage E3D, représentant tous les acteurs (enseignants, élèves, personnels de direction, de santé et sociaux, d'encadrement et d'entretien, parents d'élèves) de l'EPLE, dont les personnes ressources EDD, impulse et met en cohérence les actions E3D. |

| | |
|---|---|
| **18.** Les élèves sont représentés au sein du comité de pilotage ou dans des instances spécifiques (conseil des élèves...) et sont force de propositions dans le domaine du développement durable. | **18.** Les élèves sont représentés au sein d'une instance (CESC, club d'écodélégués, comité de pilotage Agenda 21, conseil de vie lycéenne) et sont force de propositions dans le domaine du développement durable. |
| **19.** La démarche EDD de l'école est élaborée en concertation avec des instances existantes, comme le conseil des maîtres de l'école, le conseil école-collège. Elle permet de garantir pour tous les élèves une EDD. | **19.** La démarche EDD de l'établissement est élaborée en concertation avec des instances existantes, comme le Conseil pédagogique ou le Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC). Elle permet de garantir pour tous les élèves une EDD. |
| **20.** Le comité de pilotage « E3D » veille à ce que la démarche et les actions EDD entreprises dans l'école ou dans l'établissement soient en cohérence avec les priorités du territoire à l'échelle locale, départementale ou régionale.<br>Le cas échéant, la démarche « E3D » s'intègre dans les projets éducatifs territoriaux (PEDT). | |
| **21.** Le comité de pilotage « E3D » noue et formalise des partenariats spécifiques, avec des universités, des collectivités locales, des services déconcentrés de l'état, des entreprises ou des associations. | |
| **22.** Le projet d'école ou d'établissement présente un axe ou un volet « développement durable » mettant en œuvre les 3 piliers (et le principe d'action du développement durable : « agir localement, penser globalement »). | |
| **23.** Le directeur met à l'ordre du jour d'un conseil d'école la politique de l'école dans le domaine du développement durable au moins une fois dans l'année. | **23.** L'équipe administrative de l'EPLE met à l'ordre du jour d'un conseil d'administration la politique de l'établissement dans le domaine du développement durable au moins une fois dans l'année. |
| **24.** Le comité de pilotage « E3D » informe la communauté scolaire et les partenaires de l'avancée des projets : communication interne et externe. Les projets et actions EDD sont partagées avec d'autres acteurs (dont les autorités académiques) et valorisées. Les outils numériques sont un support majeur de cette entreprise de communication. | |

Un comité de pilotage « E3D » a été installé dans l'établissement comportant équipe de direction, personnels et élèves (éco-délégués). Depuis 4 ans existe un club d'éco-délégués volontaires issus des quatre niveaux (15 à 20 délégués). Il se réunit au moins une fois par mois et bénéficie de rencontres avec des intervenants extérieurs (Syber), d'un programme de visites (GAEC de Reugney, usine de recyclage de Lons le Saunier, jeunes agriculteurs du Doubs) ; ces éco-délégués sont force de proposition notamment dans les domaines du tri, des économies d'énergie, de lutte contre le gaspillage alimentaire. Le CVC est associé aux actions EDD. Les actions EDD de l'établissement sont conduites en partenariat avec la collectivité territoriale de rattachement, le Syber, des structures associatives (CPIE du Haut-Doubs, « Restos du cœur »).
Le projet d'établissement en cours (2018-2022) inclut la dimension EDD dans l'axe 3 « le temps et la vie de l'élève » et la politique EDD de l'établissement a fait l'objet d'échanges lors du dialogue stratégique. Lors du Conseil d'Administration de fin d'année la présentation des actions EDD est intégrée au rapport d'activités annuel. Le site Internet de l'établissement comporte une rubrique « éco-délégués » mais pas d'onglet spécifique EDD.

## Quelques éléments en conclusion

| **Avis sur les conditions de labellisation E3D du collège Camus - Besançon** | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Action pédagogique et éducative** | | | | | | | | **Gestion durable de l'EPLE** | | | | | | | | **Pilotage de l'EDD** | | | | | | | |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| + | # | + | + | - | + | - | + | # | + | + | + | + | + | + | + | + | + | # | + | + | + | + | # |

+ : item validé : # : item en cours ou susceptible d'être validé à court terme ; - : item non validé

**AVIS**

**Le lycée Camus valide 18 items, 4 items sont en cours de validation ; le collège peut être labellisé E3D au niveau « expert »**

**Commentaire justifiant l'avis :**
La dynamique EDD repose sur l'impulsion de l'équipe de direction, avec un gestionnaire très impliqué, sur l'engagement des trois personnes-ressources EDD de l'établissement, de l'équipe de restauration scolaire et sur des élèves, notamment éco-délégués, qui sont force de proposition.

**Préconisations :**
- Impliquer un plus grand nombre de disciplines et d'enseignants dans les actions EDD.
- Renforcer l'aspect fédérateur du cadre E3D de façon à ce que chacun s'approprie les projets EDD de l'établissement et établisse des liens entre les aspects pédagogiques, la gestion durable et le pilotage EDD de l'établissement : renforcer la communication en direction des élèves, des personnels, créer un onglet EDD sur le site, présentation spécifique des projets EDD au Conseil d'administration. Une formation inter catégorielle est conseillée.
- Renforcement du rôle du comité de pilotage E3D (plus de professeurs, élèves, parents) ou d'une « branche spécifique » du CESC
- Nouer des relations avec les écoles de secteur.